

VOISINS-VOISINES

Bulletin d'information de l'association "Bien Vivre et bien Vieillir Ensemble chez soi"

N° 15 Mars 2024

Connaissez-vous le CCAS ?

Notre association vient d'être accueillie par décret municipal au sein du **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)**. Voici le moment venu pour faire le point sur cette institution.

Le **CCAS** est obligatoire pour les communes de plus de 1500 habitants et Dieulefit n'a pas confié ses compétences sociales à la Communauté de Communes pour créer un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

Le **CCAS** a le statut juridique d'un établissement public administratif local. Cela signifie qu'il est géré par un conseil d'administration et qu'il bénéficie de ressources propres. Mais cela ne signifie pas qu'il ait une autonomie par rapport à la commune pour 4 raisons.

- 1- Son CA, est composé pour moitié d'élus et pour moitié de représentants du monde associatif, de professionnels sociaux. Il est présidé par le Maire.
- 2- L'essentiel de ses ressources, 12000 euros par an provient de la commune.
- 3- C'est le Maire qui désigne les membres qualifiés du CA.
- 4- Les décisions du CA sont soumises à l'approbation préalable du Conseil Municipal.

De ce fait, il est difficile de distinguer ce qui ressort de l'action de la Commune et de l'action du CCAS. A Dieulefit, comme dans la moitié des communes françaises, la gestion de la politique sociale est assurée conjointement par le CCAS et la Commune.

Le CCAS et la Commune exercent ainsi 2 types de missions.

- 1- Des «**missions obligatoires**» ou «**actions sociales légales**», comme l'analyse des besoins sociaux de la population, l'instruction de dossier de demande d'aide sociale, la mise en place de l'aide médicale d'Etat (CMU, RSA, lutte contre l'exclusion ...)
- 2- Des «**actions sociales extra-légales**» ou «**actions facultatives**», qui représentent l'essentiel de la politique sociale de la commune, comme le secours d'urgence, les prêts sans intérêt, les colis alimentaires, mais aussi les animations de quartier ou les actions de prévention.

Philippe

BVVE s'élargit !

En préparation ce mois-ci, le rapprochement des habitants des Rouvières et des habitants de La Viale.

En effet, la municipalité, nous demande de nous ouvrir à un public plus large que celui du seul quartier des Rouvières.

Nous avons donc sollicité l'actuelle responsable du quartier de La Viale et proposé d'organiser le **dimanche 23 juin**, veille de la Saint-Jean, **un goûter commun, place des Boulevards**, point de liaison majeur entre nos deux quartiers. Cet événement souhaite renouer avec la vieille tradition de la fête de la Saint Jean jadis organisée chaque année par les responsables des "Amis de la Viale" et de l'Amicale Laïque.

L'association de potiers "**Profusion**" se joindra à nous pour animer ce joyeux et convivial moment annonçant l'été. Cuisson raku et expo-vente. **Notez déjà cette date sur vos calendriers.** Vous en saurez plus dans le prochain bulletin !

Si on allait au cinéma ?



Pour descendre jusqu'à Dieulefit en se co-voiturant à tour de rôle le vendredi soir, le samedi soir ou le dimanche après-midi ? Et pourquoi pas, pour aller jusqu'à Nyons où le cinéma Art et Essai l'Arlequin programme, dans ses deux salles, des films sortis très récemment ? Il permet de choisir le jour et l'horaire qui nous convient car plusieurs projections du même film sont proposées à des jours et des horaires différents tout au long de la semaine.

Au cours de cet hiver, riche en très bons films, un petit groupe s'est formé avec Philippe, Fabienne, Daniel, Elisabeth et les deux Nicole. Nous avons pu partager la projection d'une dizaine d'excellents films.

Au retour, les discussions vont bon train ! On réfléchit et partage des appréciations diverses et jugements variés. On se questionne, selon les ressentis. On n'est pas toujours d'accord, parfois très enthousiastes à l'unisson, parfois un peu en désaccord ! C'est revivifiant et passionnant !

Alors, comment faire ? Facile ! Un coup de fil entre voisins : " As-tu envie de voir ... ? Moi j'irais bien tel jour à ... ; tu m'accompagnes ?"

Au final, on se met d'accord et on passe ensemble un fort bon moment.

Désormais, pour vous donner l'envie de sortir, nous vous enverrons par courriel, toutes les trois semaines, les programmations de l'Arlequin et du Labor. Et peut-être aurons-nous le plaisir de parfois nous rencontrer ?

Et peut-être pourrions-nous créer une rubrique "**Critiques de films**" dans Voisins Voisines ?

Nicole

Une initiative intéressante mais ...polémique !



Le 20 mars, **Gaël** nous a conviés pour rencontrer **Daniel Chevassut**, son ami fidèle depuis plus de 60 ans. Médecin spécialiste des soins palliatifs à l'hôpital nord de Marseille, il a dressé les grandes lignes de son parcours de vie fort original devant un public de 15 personnes.

Carrière riche d'épreuves difficiles suivies de moments de doutes. Daniel Chevassut a trouvé apaisement et énergie en se consacrant à la méditation et à la réflexion mystique, entre dogme catholique et rites bouddhistes.

La discussion qui suivit fut animée mais très intéressante, avec des questions sur le chemin spirituel présenté.

Ce fut à chacun de définir plus précisément sa philosophie personnelle face à la maladie et à la mort.